

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/09/2024 - B2024/011799 - 2005 B 00674 - 482 763 919 - SCOP AAMD
SERVICES

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 8 RUE MADELEINDE BRES		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 8 2 7 6 3 9 1 9 0 0 0 3 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	8 625	29 375	30 875	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 085	4 899	5 082	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	10	10	10	
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	3 671	3 671	3 671		
TO TAL (II)		BJ	BK	59 665	21 710	37 955	39 638	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	29 016	29 016	23 895	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	58 404	3 237	55 167	58 373
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 866		5 866	5 819
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	78 415	78 415	87 556		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 428	2 428	828		
	TO TAL (III)	CJ	CK	174 129	3 237	170 892	176 471	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	233 794	24 947	208 847	216 109	
Renvois : (1) Dont droit au bail: 23 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 3 671		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL AAMD SERVICES SCOP			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 350)	DA	4 350	4 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 282	3 428
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	53 805	40 523
	Report à nouveau	DH		(7 068)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 855	32 758
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	78 291	73 891
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	10 464	12 749
	TOTAL (III)	DR	10 464	12 749
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 135	3 382
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	4 947	10 563
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 538	11 316
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 809	80 098
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 663	24 110
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	120 092	129 469	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	208 847	216 109	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	120 092	128 336
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP						Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	535 704	FH		FI	535 704	581 180		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	535 704	FK		FL	535 704	581 180		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO		2 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 281	1 939		
	Autres produits (1) (11)					FQ	626	785		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	539 611	585 904		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	130 189	129 880		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 782	8 363		
	Salaires et traitements *					FY	325 715	350 151		
	Charges sociales (10)					FZ	40 099	39 763		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobili-} \\ \text{-sations} \end{array} \right. \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array}$	HS			GA	3 151	3 107		
								GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 141	1 516
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		1 908
	Autres charges (12)					GE	17 152	18 191		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	525 227	552 880			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	14 383	33 024		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26	66		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)					GU	26	66			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26)	(66)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 357	32 958		

Désignation de l'entreprise SARL AAMD SERVICES SCOP				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	11 218		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		10 563	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 218	10 563	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	11 019	10 763	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 019	10 763	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	199	(200)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 701		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	550 828	596 467	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	537 973	563 709	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	12 855	32 758	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	3 331	2 345
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		274
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	16 036	16 501
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			11 019	11 218		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SARL AAMD SERVICES SCOP**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	38 000	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com - posants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com - posants	M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 792	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	6 913	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 811	LC		LD	1 468		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	16 516	LO		LP	1 468			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P	10	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 671	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	3 681	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	58 197	ØH		ØJ	1 468		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		la fin de l'exercice		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LW	38 000	1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML				
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	3 792	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	6 913	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 279	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	17 984	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	10	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	3 671	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	3 681	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	59 665	ØM	

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE	7 125	RF	1 500	RI		RJ	8 625	
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK	7 125	RM	1 500	RN		RO	8 625	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 792	QE		QF		QG	3 792		
	Matériel de transport	QH	2 543	QI	1 383	QJ		QK	3 926		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 099	QM	268	QN		QO	5 367		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU	11 434	QV	1 651	QW		QX	13 085	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	18 559	ØP	3 151	ØQ		ØR	21 710	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 749	4Y		4Z	2 285	5A	10 464
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	12 749	TV		TW	2 285	TX	10 464
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	3 092	6U	1 141	6V	996	6W	3 237
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	3 092	TY	1 141	TZ	996	UA	3 237
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	15 841	UB	1 141	UC	3 281	UD
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles }	UE	1 141	UF	3 281			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 671	UV	3 671	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	3 511		3 511				
	Autres créances clients			UX	54 893		54 893				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	150		150				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 716		5 716				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	2 428		2 428				
	TOTAUX			VT	70 369	VU	70 369	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	1 135		1 135					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 947		4 947						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 538		10 538						
Personnel et comptes rattachés		8C	44 886		44 886						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 155		14 155						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 701		1 701					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	10 826		10 826					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 241		2 241					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	29 663		29 663						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	120 092	VZ	120 092						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 246	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122023		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	12 855
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	7 107	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	431	XE	7 538	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	90	
	Amendes et pénalités		WJ	90	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	1 701
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	XR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								WQ		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y1		
								Y3		
TOTAL I								WR	22 184	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WU	2 285	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WV	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WP		
								WW		
								XB		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								I6	
	Majoration d'amortissement *								WZ	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		PB	ZY
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XD
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XF		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		11 338		XH	10 846	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		11 338		XO	0	

Désignation de l'entreprise SARL AAMD SERVICES SCOP		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	25 123	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
ENGAGEMENT RETRAITE	8X	8Y	2 285
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO 2 285
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP															Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC	(7 068)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB	3 854					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	32 758				ZD	13 282					
	Prélèvements sur les réserves				ØE			ZE								
					ØF			ZF	8 555							
	TOTAL I				ØF	25 690		TOTAL II		ZH	25 690					
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7	50 440	YQ	60 375								
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	38 154			31 953					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	27 405	XQ	28 665			34 403					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	13 960			14 121					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	49 408			49 403					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	130 189			129 880					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	7 782			8 363					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 782			8 363					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	39 039								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	20 133								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *						ØB	319 963								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK									
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR					
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA		Plus-values à 15%	JK				Plus-values à 0%	JL			
							Plus-values à 19%	JM				Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15%	JN				Plus-values à 0%	JO			
							Plus-values à 19%	JP				Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
			19%	15% ou 12,80%	0%		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP		Néant ☐			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
sur 10 ans					
sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
sur 3 ans au titre de N - 1					
N - 2					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL AAMD SERVICES SCOP**

Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❸
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AAMD SERVICES SCOP		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	535 704	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	535 704	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	626	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	626	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	44 786	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	54 666	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	17 152	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	116 604	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	419 726
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	419 726
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	535 704	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ 31/12/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1	2
---	---

 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 48276391900032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AAMD SERVICES SCOP

ADRESSE (voie) 8 RUE MADELEINE BRES AGE D'OR SERVICES PERPIGNAN

CODE POSTAL 66330 VILLE CABESTANY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 18

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 84

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VIVANT Prénom(s) PASCAL
Nom marital % de détention 25,29 Nb de parts ou actions 22
Naissance : Date 01121957 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° Voie RSDCE LES PIERRES DE JADES
Code postal 66750 Commune ST CYPRIEN PLAGE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique GABILLON Prénom(s) JEROME
Nom marital % de détention 12,64 Nb de parts ou actions 11
Naissance : Date 29031966 N° département 99 Commune MONTREAL Pays CANADA
Adresse : N° 43 Voie ROUTE DE LOURDES
Code postal 64160 Commune ST LAURENT BRETAGNE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)☒ 1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 48276391900032

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AAMD SERVICES SCOP

ADRESSE (voie) 8 RUE MADELEINE DE BRES

AGE D'OR SERVICES PERPIGNAN

CODE POSTAL 66330

VILLE

CABESTANY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

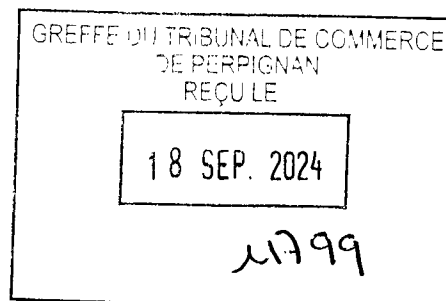
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/12/2023



Etats Fiscaux

Certifié conforme

AGE D'OR SERVICES
SCOP AAMD SERVICES
8, rue de la République - Brest
66300 Le Morvan
Tél. 02 98 22 11 11
Entreprise Individuelle
SIRET 706 42 37 12 APE 8810 A

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PMB innovante	☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)	☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL AAMD SERVICES SCOP	
SIRET 48276391900032	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
8 RUE MADELEINDE BRES AGE D'OR SERVICES PERPIGNAN MEDIPOLÉ 66330 CABESTANY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Services domestiques
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%	11 338	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies ☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐		Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CMC/DAC4	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐ Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ☐ ACD	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S	
SOCOREGE 3 rue de Manyagues 66100 PERPIGNAN Tél : 04 68 66 23 28	
Nom et adresse du conseil :	
Tél :	
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cochez la case correspondante)	
Identité du déclarant :	
Date : 19042024 Lieu : CABESTANY	
Qualité et nom du signataire : GERANT	
Signature : M. GABILLON JEROME	
N° d'agrément :	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :	

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2024)

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice		SARL AAMD SERVICES SCOP 31122023		(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")				
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts		Payées par la société elle-même		(a)				
		Payées par un établissement chargé du service des titres		(b)				
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)				(c)				
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)				
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus				(e)				
				(f)				
				(g)				
(A préciser par nature sur les lignes e à h)				(h)				
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(i)				
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)				
7. Montant des revenus répartis				total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	5	6	7	8
SOCODEN 37 RUE JEAN CLAIRE 75017 PARIS FRANCE		3	2023					
LABORDE FRANCOISE 18 RUE JEAN VIGO 66000 PERPIGNAN FRANCE		3	2023	11 071				
VIVANT PASCAL RSDCE LES PIERRES DE JADES 66750 ST CYPRIEN PLAGE FRANCE		22	2023	6 399				
BERTIN CATHERINE 24 RUE DU RESSAC 66000 PERPIGNAN FRANCE		1	2023	13 088				
ANDREI CELINE VILLA ESTEL 74 AVENUE DU DOCTEUR SCHWEITZER 66000 PERPIGNAN FRANCE		4	2023	13 827				
AINOUSSI BOUCHRA 10 RUE DE L'ARMISTICE 66000 PERPIGNAN FRANCE		1	2023	5 828				
GABILLON JEROME 43 ROUTE DE LOURDES 64160 ST LAURENT BRETAGNE FRANCE		11	2023	9 685				
PIERRE FLORENCE 74 BIS AV DE GRANDE BRETAGNE 66240 ST ESTEVE FRANCE		31	2023	28 850				
GUARIBACHVILINANA 6 RUE DU TAULIS 66100 PERPIGNAN FRANCE		1	2023	13 604				
ROGHI ARNAUD 19 RUE DES PEUPLIERS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL FRANCE		1	2023	14 514				
RUEDAS FABIENNE 17 RESIDENCE LES SARDANES 8 RUE CARLOS DE LAZERME 66750 ST CYPRIEN FRANCE		1	2023	13 219				
MEVLUPISHVILI INNA 13 RUE HENRI MEILHAC 66000 PERPIGNAN FRANCE		1	2023	13 542				

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL AAMD SERVICES SCOP
31122023

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG-TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL AAMD SERVICES SCOP

du 01012023

Adresse 8 RUE MADELEINDE BRES

66330 CABESTANY

au 31122023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	11 338
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	44 962
Nom et qualité du signataire M. GABILLON JEROME GERANT		A CABESTANY....., le 19/04/2024 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

« SCOP AAMD SERVICES »
Société Coopérative Ouvrière de Production à Responsabilité Limitée à Capital Variable
Capital à ce jour de 4250 €
SIEGE SOCIAL : 8 rue Madeleine Brès – Médipôle –
66330 CABESTANY
RCS PERPIGNAN 482 763 919

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons en Assemblée Générale afin que, conformément aux statuts et à la loi, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour que votre gérant puisse vous rendre compte de l'activité de la société pendant ledit exercice.

Nous vous précisons que les comptes de notre Société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Ces documents ont été établis et sont présentés dans le respect du principe de prudence. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

- **SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2023, l'activité de la Société a été la suivante :

COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires réalisé par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élève à un montant de 535 704 Euros contre 581 180 Euros, en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent de l'ordre de - 8.4 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 539 611 Euros contre 585 904 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 8 %.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 525 227 Euros contre 552 880 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une perte de -5 %.
- Le résultat d'exploitation ressort à + 14 383 Euros contre +33 024 Euros au titre de l'exercice précédent.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 325 715 Euros contre 350 151 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 7 %.
- Le montant des charges sociales s'élève à 40 099 Euros contre 39 763 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 0,8 %.
- L'activité se solde donc par un bénéfice de 12 855 Euros contre un bénéfice de 32 758 Euros au titre de l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Les comptes de la société au cours de cet exercice ont été impactés par :

- une baisse du chiffre d'affaires dû à un marché en crise ayant pour conséquence une baisse de clientèle et une baisse de consommation.
- une maîtrise des charges du personnel (classe du compte 64110000) et d'exploitation (classe du compte réf 62310000)

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Rien n'est à signaler dans cette rubrique.

UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'utilisation d'instruments financiers par la société au cours de l'exercice écoulé n'appelle aucune observation de la part de la gérance.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société poursuit ses réflexions pour optimiser la productivité de l'entreprise.

Le principal axe stratégique de développement est le portage de repas à domicile.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L-232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRESTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 855 € de la manière suivante :

Ce bénéfice sera réparti selon l'accord de participation au taux de :

- 33.30 % soit 4281 € à distribuer au prorata du temps de travail des salariés.
- 15% mis en réserve légale soit 1 928 €
- 51.70 % mis en fond de développement, réserve statutaire soit 6 646 €.

DISPOSITIONS DIVERSES

1) PRISES DE PARTICIPATIONS

Nous vous informons que notre société a versé en 2023 :

- une prime de participation pour l'année 2015 (rétroactivité).
- une prime de participation pour l'année 2022.

PRISES DE CONTROLE

Nous vous informons que notre société n'a réalisé aucune prise de contrôle dans une société au cours de l'exercice écoulé.

2) CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Nous vous informons que notre société n'a cédé aucune participation dans une société au cours de l'exercice écoulé.

3) PARTICIPATIONS CROISEES

Aucune participation croisée n'a exigé de régularisation en application de l'article L. 233-30 du Code de Commerce.

4) DEPENSES SOMPTUAIRES OU DE FRAIS GENERAUX NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater de 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INTEGRATION DE NOUVEAUX ASSOCIÉS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Madame CLAISSE Corinne – Madame BOURTIN Sandrine – Madame MARIN Anne – Madame MEVLUPISHVILI Inna – Monsieur ROGHI Arnaud – Madame RUEDAS Fabienne sont de nouveaux associés.

La gérance



«SCOP AAMD SERVICES »

Société Coopérative Ouvrière de Production à Responsabilité Limitée à Capital Variable

Siège social : 8, rue Madeleine BRES, MEDIPOLE, 66330 CABESTANY

R.C.S. PERPIGNAN : 482 763 919

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre et le dix sept septembre au siège social à CABESTANY (66330)
8 rue Madeleine Brès, à 12 heures 30.

Les associés de la société «SCOP AAMD SERVICES», Société Coopérative Ouvrière de Production à Responsabilité Limitée au capital de QUATRE MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (4350€) divisé à ce jour en QUATRE VINGT SEPT (87) parts de CINQUANTE EUROS (50.00 €), chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance, seuls associés de la Société.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 78 parts sur 87 parts, totalité des parts composant le capital social et représentant 14 associés sur 19 et dont 14 voix sur 19, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Monsieur GABILLON représentant la gérance de la « SCOP AAMD SERVICES » confirmant que la majorité en voix s'entendant en nombres de personnes.

Total des associés présents :

Mme AINOUSI Bouchra	50 €	représentant	1 part
Mme ANDREI ROUSSEL Céline	200 €	représentant	4 parts
Mme BERTIN Catherine	50 €	représentant	1 part
Mme BOURTIN Sandrine	50 €	représentant	1 part
Mr GABILLON Jérôme	550 €	représentant	11 parts
Mme MARIN Anne	50 €	représentant	1 part
Mme MEVLUPISHVILI Inna	50 €	représentant	1 part
Mme ROMERO Florence	1550 €	représentant	31 parts
Mme RUEDAS Fabienne	50 €	représentant	1 part
Mr VIVANT Pascal	1100 €	représentant	22 parts
Mme ZEBIDI Nadia	50 €	représentant	1 part

Total des associés représentés :

Mme CLAISSE Corinne	50 €	représentant	1 part
Mr ROGHI Arnaud	50 €	représentant	1 part
Mme SALVIGNOL Adeline	50 €	représentant	1 part

CB

FR

AR
A.B

NZ

AB

I M

FR

A.M.

1

FR

L'Assemblée est présidée par Monsieur GABILLON Jérôme possédant 11 parts sociales.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du bénéfice,
- Valeur de remboursement,
- Confirmation des entrées de nouveaux associés réalisés en 2023
- Confirmation des sorties des associés réalisés en 2023
- Montant du capital social souscrit au 31 décembre 2023
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie des lettres de convocation des associés,
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- Les comptes annuels
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents.

Le Président, gérant, donne lecture du rapport de gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

CB

AM

AR

AB

NZ

IM

2
FR
M

RESOLUTIONS ORDINAIRES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion 2023 et de la révision coopérative approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus au gérant de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice de 12 855 € décide :

De proposer d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- 33.3 % mis en Participation soit 4281 € à distribuer au prorata du temps de travail des salariés.
- 15% mis en réserve légale soit 1928 €
- 51,70 % mis en fond de développement soit 6646 €.

La part travail sera, quant elle placée, sur le plan épargne salariale suivant les recommandations de l'accord de participation dérogatoire de la Scop du 21 juin 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée, compte tenu de la résolution qui précède, confirme et fixe que la valeur de remboursement de la part des associés qui ont démissionné ou sorti au cours de l'exercice 2023 est de 50 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CB

AR

A.B

NZ

SB

I.M

FR

FR
A.M.
R³/H

QUATRIEME RESOLUTION : ADMISSION ASSOCIE

L'assemblée, sur proposition du gérant accepte la candidature au sociétariat de :

NOM Prénom	Domicile	Nombre de parts sociales souscrites	Total en Euros
CLAISSE Corinne	PORT VENDRES	1	50
BOURTIN Sandrine	CABESTANY	1	50
MARIN	ANNE	1	50
MEVLUPISHVILI	INNA	1	50
ROGHI	ARNAUD	1	50
RUEDAS	FABIENNE	1	50

Soit au Total 300 € pour 6 parts entièrement libérées

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : PERTE DE LA QUALITE D'ASSOCIE

L'assemblée prend acte de la perte de la qualité d'associé de :

NOM Prénom	Domicile	Nombre de parts sociales souscrites	Total en Euros
AINOUSSI Fatima	PERPIGNAN	1	50
ARDANA Sylvie	PERPIGNAN	1	50
BOITEL Isabelle	CLAIRA	1	50
LECOMPTE Isabelle	PERPIGNAN	1	50

Remboursement effectué en 2023 soit au Total 200 € pour 4 parts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CB

A.M.

AR

AB

NZ

JM

4

FR

FR

FR

FR

SIXIEME RESOLUTION : CONSTATION DE LA NOUVELLE REPARTITION DU CAPITAL SUITE AUX RESOLUTIONS PRECEDENTES DU CAPITAL SOCIAL

2023		Capital Détenu au 31/12/2022		Capital acquis en 2023		Capital Détenu au 31/12/2023		
		Parts	Capital en €	Parts	Capital en €	Parts	Capital en €	
AINOUSSI	BOUCHRA	1	50			1	50	salariée
AINOUSSI	FATIMA	1	50			0	0	Ex salariée 2023
ANDREI (ROUSSEL)	CELINE	4	200			4	200	salariée
ARDANA	SYLVIE	1	50			0	0	Ex salariée 2023
BERTIN	CATHERINE	1	50			1	50	salariée
BOITEL	ISABELLE	1	50			0	0	Ex salariée 2023
BOURTIN	SANDRINE			1	50	1	50	salariée
CLAISSE	CORINNE			1	50	1	50	salariée
GABILLON	JEROME	11	550			11	550	salarié
GARIBACHVILI	NANA	1	50			1	50	salariée
JAMPY	CHRISTELLE	1	50			1	50	salariée
LAACHEB	SONIA	1	50			1	50	salariée
LABORDE	FRANCOISE	3	150			3	150	salariée
LECOMPTE	ISABELLE	1	50			0	0	Ex salariée 2023
MARIN	ANNE			1	50	1	50	salariée
MEVLUPISHVILI	INNA			1	50	1	50	salariée
ROGHI	ARNAUD			1	50	1	50	salarié
ROMERO PIERRE	FLORENCE	31	1550			31	1550	salariée
RUEDAS	FABIANNE			1	50	1	50	salariée
SALVIGNOL	ADELINE	1	50			1	50	Salariée
SOCODEN		3	150			3	150	
VIVANT	PASCAL	22	1100			22	1100	salarié
ZEBIDI	NADIA	1	50			1	50	salariée
TOTAL		85	4250 €	6	300.00 €	87	4350.00 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social s'élève à 4350 € contre 4250€ à la clôture de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CB

AB

AR

SB

NZ

J.M

AM
FR
5
R

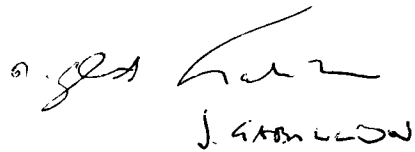
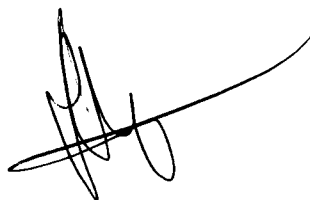
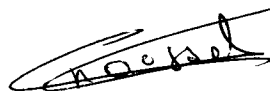
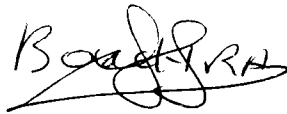
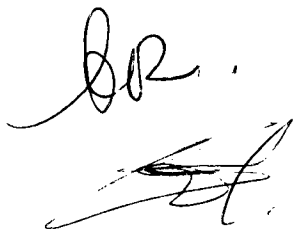
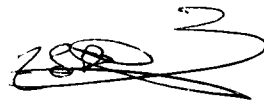
HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

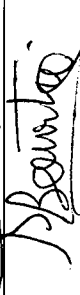
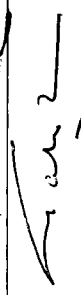
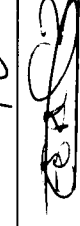
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.


J. GARNIER
Rascal Vivant

FEUILLE DE PRESENCE ASSEMBLEE GENERALE SCOP AAMD SERVICES DU 17 septembre 2024

NOM Prénom			Représentant	Nombre de parts	Signature
Mme AINOUSI Bouchra	50€		Représentant	1	
Mme ANDREI ROUSSEL Céline	200€		Représentant	4	
Mme BERTIN Catherine	50€		Représentant	1	
Mme BOURTIN Sandrine	50€		Représentant	1	
Mr GABILLON Jérôme	550€		Représentant	11	
Mme MARIN Anne	50€		Représentant	1	
Mme MEVLUPISHVILI Inna	50€		Représentant	1	
Mme ROMERO Florence	1550€		Représentant	31	
Mme RUEDAS Fabienne	50€		Représentant	1	
Mr VIVANT Pascal	1100€		Représentant	22	
Mme ZEBIDI Nadia	50€		Représentant	1	
Par Pouvoir					
Mme CLAISSE Corinne	50€		Représentant	1	
Mr ROGHI Arnaud	50€		Représentant	1	
Mme SALVIGNOL Adeline	50€		Représentant	1	